



Extrait du Parc national de la Guadeloupe

<http://guadeloupe-parcnational.com/?Accessibilite>

Accessibilité

- FR - L'ÉTABLISSEMENT - Foire Aux Questions - Informations générales -



Date de mise en ligne : lundi 10 décembre 2012

Description :

Aménagement des sites.

Copyright © Parc national de la Guadeloupe - Tous droits réservés

L'établissement ne propose pas de matériel en location ou en prêt pour répondre à une compensation d'un handicap particulier.

Le Parc national entretient pour les visiteurs six aires de pique-nique dans le coeur de Parc :

- 🌀 Aire de pique-nique Beausoleil - Route de la Soufrière Saint-Claude (D11)
- 🌀 Aire d'accueil des chutes du Carbet, site payant, situé au bout de la route de l'Habituée à Capesterre Belle-Eau (D4)
- 🌀 Aire de pique-nique de la Cascade aux Écrevisses - Route de la Traversée (D23)
- 🌀 Aire de pique-nique de Corossol - au bout de la route forestière de Corossol (1km à partir de la D23)
- 🌀 Aire de pique-nique de Bras-David - Route de la traversée (D23)
- 🌀 Aire de pique-nique de Petit Bras-David - Au bout de la route forestière de Petit Bras-David (500 m à partir de la D23).

Le Parc national réalise des aménagements d'accessibilité des sites qui répondent aux besoins du plus large des publics.

Ainsi le site de "la cascade aux écrevisses" comporte un aménagement qui répond aux besoins des personnes :

- 🌀 en mobilité réduite (personnes âgées, femme enceintes, personnes en difficulté de motricité, etc.),
- 🌀 en difficulté auditive,
- 🌀 en difficulté visuelle
- 🌀 en difficulté mentale

L'aire de pique-nique de Corossol possède aussi des aménagements d'accessibilité pour faciliter la marche et le roulage des fauteuils.